

1ère proposition d'amendements du SNES-FSU 15/03/17

Projet de compte-rendu de rendez-vous de carrière des CPE

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Assurer le suivi pédagogique et éducatif individuel et collectif des élèves (C5)				
Participer à l'élaboration de la politique éducative de l'établissement, coordonner et contribuer à la mise en œuvre et assurer le au suivi du volet éducatif du projet d'établissement (C3)				
Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle situations éducatives rencontrées et qui favorise la maîtrise des codes par les élèves (7)				
Appréhender, construire et mettre en oeuvre des situations éducatives prenant en compte la diversité des élèves (3,4, C6)				
Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement et contribuer à la qualité du climat scolaire (C1) Contribuer à l'amélioration du climat scolaire en oeuvrant à la qualité des conditions de vie des élèves (C1)				
Collaborer, dans le cadre du suivi des élèves, avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative et les partenaires de l'établissement (10, 11, 12, 13, C8)				
Contribuer, en lien avec les autres personnels, au respect des règles de vie et de droit dans l'établissement (C2)				
Assurer l'animation de l'équipe vie scolaire et organiser son activité. (C4)				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et leur projet personnel (5, C5, C6, C7, C8)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				

Appréciation générale des évaluateurs

L'appréciation générale portée par chacun des évaluateurs fait l'objet d'un échange préalable entre eux.

1/ Appréciation littérale de l'inspecteur (10 lignes):

2/ Appréciation littérale du chef d'établissement (10 lignes):

Observations de l'agent

10 lignes maximum

Appréciation finale de l'autorité académique

A renseigner par l'autorité académique

A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent

Les éléments figurant ci-dessus sont communiqués à l'agent

Avis de l'autorité académique sur un avancement accéléré

Proposition de l'autorité académique: le nombre de ces propositions ne peut excéder 30% des effectifs du corps concernés par le rendez-vous de carrière considéré.